

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 102

présenté par

M. Peytavie, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,
M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,
Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,
M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réforme des retraites passée en force par 49.3 a entériné la fermeture des régimes spéciaux. L'article 9 poursuit la bascule vers le régime général et inscrit ainsi dans ce texte des dispositions transitoires.

Le présent amendement des député.es écologistes a vocation à le supprimer.

Plutôt que de renforcer notre système de retraites en travaillant sur les conditions de travail ou la pénibilité, le Gouvernement a choisi la stratégie du nivellement par le bas en fermant les régimes spéciaux dont les niveaux de protection et d'indemnisation pouvaient être plus favorables que ceux du régime général.

La crise du travail en France semble être une réalité que le Gouvernement ne souhaite pas prendre en compte. Rappelons quelques chiffres :

- Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), au premier trimestre 2022 les salaires réels ont chuté de 1,9% en France, alors qu'ils ont augmenté de 0,3M en Italie et baissé de seulement 0,2% au Royaume-Uni ;
- En 2019, 37% des actifs occupés français disaient que leur travail était "insoutenable" (Enquête européenne sur les conditions de travail) ;
- Selon la dernière enquête européenne sur les conditions de travail, la France reste championne sur la pénibilité, puisque sur le port de charges lourdes, les postures

douloureuses, l'exposition aux produits chimiques et vibrations, la part des salariés français qui y est exposée est toujours supérieure à la moyenne européenne.

Ce sont ces mêmes critères que le Gouvernement ne souhaite toujours pas réintégrer.

Le partage de la valeur créée ne se fait plus correctement. En 2023, l'ONG Oxfam soulignait que sur les dix dernières années, en moyenne, pour 100 € de richesses créées en France, 35 € sont captés par les 1 % des français.es les plus riches, 32 € par les 9 % suivants. Les 50 % les plus précaires, quant à eux, n'en n'auront capté que 8 €. L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) s'est également emparée du sujet en mettant en avant la notion de croissance inclusive dont l'objectif est de partager davantage les richesses. L'organisation part du constat que, si d'un côté, la croissance mondiale ne cesse d'augmenter, les inégalités (de tous types) et la précarité, elles aussi explosent. Le monde n'a jamais été aussi riche et aussi pauvre à la fois. Les bénéfices de la croissance ont été captés de façon disproportionnée par les plus hauts revenus. Dans les pays de l'OCDE en 2010, le revenu moyen des 10 % les plus riches de la population était 9.5 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres, alors qu'il n'était que 7 fois supérieur il y a 25 ans.